



Contact : 30 montée de la Mairie- 26 210 LENS- LESTANG - Tel : 04-75-31-91-29 – lenslestang@gmail.com
www.mairie-lens-lestang.fr

Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Comme vous avez pu le constater les travaux d'aménagement de la deuxième phase de la première tranche ont débuté, tout d'abord par l'enfouissement des réseaux électriques basse tension et vont se poursuivre à partir de mi-mai pour se terminer fin juin. Dans le même temps une réfection des enrobés de la RD 137 sera effectuée suite aux défauts constatés.

En parallèle, nous allons procéder à la consultation des entreprises pour la deuxième et dernière tranche de travaux concernant la RD538 coté Nord jusqu'au giratoire situé dans le village, la portion restante de la RD137, la rue Commandeur et les places de la Bascule, des Tilleuls et de la Poste pour espérer, si notre dossier est validé en Commission d'Aménagement Voirie du Conseil Départemental, débiter les travaux courant septembre.

Dans le même temps nous progressons sur l'élaboration du nouveau PLU et comme vous pourrez le constater dans cette édition une réunion publique est prévue le 31 mai où nous vous présenterons le projet dont les contraintes légales en matière d'urbanisme, nous ont malheureusement obligé à réduire fortement les surfaces constructibles.

Après une longue période hivernale, les beaux jours sont de retour et chacun aspire à pouvoir profiter sereinement de ses extérieurs. Je vous demande donc de respecter quelques règles de bon sens à l'encontre de votre voisinage lorsque vous effectuez des travaux (bricolage, tonte...) mais aussi vous assurer que vos chiens, si vous en possédez, n'aboient pas toute la journée sans aucune raison, que vous ramassiez leurs déjections si vous êtes sur le domaine public et en particulier sur des espaces verts où des personnes seraient amenés à circuler, où des enfants pourraient jouer.

Je suis persuadé que vous possédez toutes et tous ces notions de civisme et de respect d'autrui. Je vous souhaite donc de profiter pleinement de vos activités de plein air en compagnie de votre famille et de vos amis.
Bonne lecture

Votre Maire
Jean-Pierre FRIZE

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le projet de révision du plan local d'urbanisme sera présenté aux habitants au cours d'une réunion qui aura lieu le **jeudi 31 mai à 18 heures** à la maison pour tous. Au cours de cette réunion publique seront présentés le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et le projet de zonage.

Chèque Energie

Mis en place par le gouvernement, le dispositif (chèque énergie) vise à aider les ménages à revenus modestes à payer leurs factures d'énergie.

Après deux années d'expérimentation dans quatre départements, le dispositif est généralisé dans toute la France à compter de cette année.

Le chèque énergie remplacera les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz et pourra être utilisé par les bénéficiaires pour payer les dépenses énergétiques de leur logement quel que soit leur mode de chauffage, ou des travaux de rénovation énergétique.

Pour plus d'information, consulter le site internet officiel dédié au chèque énergie: www.chequeenergie.gouv.fr ou appeler le numéro vert: 0 805 204 805 (service et appel gratuits)



Ça c'est passé chez nous

La **chorale du fa perché** vient d'avoir 20 ans ! L'âge de toutes les audaces et de la joie de vivre, et bien sur de la joie de chanter.

Après un creux de vagues où nous étions moins nombreux, l'année des 20 ans a vu une augmentation notable du nombre des choristes. Venues de villages environnants, des voix nouvelles nous ont apporté un renfort appréciable. La chorale est forte de 37 membres à ce jour et notre capacité maximum est atteinte.

Pour cette 20ème année, les concerts se sont succédés : St Jean en Royans, Hauterives(à l'EPADH), La Motte de Galaure (AMASCENE), le Limousin, Anneyron (journées du patrimoine), Epinouze (téléthon) et pour finir l'année en apothéose : le concert gourmand qui fut une réussite (merci aux participants !!)

La **bibliothèque** a accueilli Valérie Dumas, auteure-illustratrice pour la réalisation d'un livre avec les écoliers racontant des légendes sur le village de Lens-Lestang. L'ouvrage sous forme de bande dessinée sera présenté aux parents lors d'une porte ouverte le **samedi 30 juin** à la bibliothèque.

La bibliothèque organise également toute l'année des manifestations comme les cafés-partage chaque **1er samedi du mois**, des permanences à thèmes sur les voyages, l'Espagne, la santé et le nettoyage de printemps qui a rassemblé cette année peu de monde !! En fin d'année, la traditionnelle mondée aura lieu ainsi qu'une rencontre sur le thème de l'agriculture biologique.

Merci à l'équipe de bénévoles pour son dévouement.

Ouvertures :

- Mercredi de 14 h 30 à 16 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h



Nettoyage de Printemps !!!

Nous étions près de 15 adultes, pour certains des Seniors, à se retrouver devant la bibliothèque dès 9 heures. Le comptage des enfants fut facile : ils n'étaient que DEUX.

Déception des bénévoles de la bibliothèque ! Nous pensions avoir beaucoup plus d'enfants ! Super u et Casino avaient offert à la bibliothèque gâteaux et boissons pour une quarantaine de personnes ! Les groupes se sont formés et sont partis dans le village et sur les différents chemins autour. Deux voitures ont sillonné les routes pour récupérer dans leurs coffres les sacs lourds et les encombrants. D'autres sont venus nous rejoindre avec les sacs à la main.

Au retour, les enfants, ainsi que les adultes, ont eu droit à un bon goûter et des boissons. Nous remercions Monsieur Le Maire pour sa Présence. Il a remis, à chaque enfant, son diplôme d'éco-citoyen !!!



Crêpes à la Cantine

Les enfants de l'école ont eu droit à une crêpe-party à la Cantine. Tous se sont régalés et en ont redemandé !!!!



Sou des Ecoles

Quelques événements réalisés :

- ❖ Vente de sapins le 07/12
- ❖ Spectacle de Noël pour toute l'école le 18/12 à la Maison pour Tous
- ❖ Concert Gourmand le 23/12 avec la vente de caillettes et boudins
- ❖ Vente de couscous le 09/02 à la Maison pour Tous
- ❖ Vente de lasagnes le 17/03 en partenariat avec l'Echâtel au profit des familles des enfants scolarisés ayant perdu un parent en ce début d'année 2018.

Boules

Evènements passés :

- Matinée tête de veau langue de bœuf le 03/12, les 100kg ont été vendus
- Participation au concert gourmand de Lens-Lestang avec la vente de ravioles
- Pré-fédéral qualificatif Quadrette en 4° division organisé le 28/04. Les équipes de Lens-Lestang, Anneyron et St Rambert se sont qualifiées.



- Concours du 1er mai, challenge Pierre Pallain, 32 équipes étaient présentes, concours complet. L'équipe Delvitto remporte la finale contre Argoud.



Déchets

<http://www.sirctom.fr>

Un îlot est plein ? Triez ailleurs !!! Il y a plusieurs sites sur la commune.

Le dépôt au sol interdit.

Les Déchetteries SIRCTOM ont repris leur quartier d'été :

Les horaires d'ouvertures sont du **lundi au samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00**

Par arrêté préfectoral, le brûlage à l'air libre de déchets ménagers ou de déchets verts est interdit toute l'année pour cause d'émission importante de polluants divers et risques d'incendie.

Pour les déchets verts des solutions existent, broyeur, compostage ou dépôt en déchetterie.

En cas de non respect, une **contravention de 450 €** peut être appliquée.



Respect du voisinage

Les beaux jours sont là et nous souhaitons tous pouvoir profiter agréablement de nos extérieurs en journée comme en soirée. En l'absence de règlement particulier de la commune, c'est l'arrêté préfectoral de juillet 2015 qui s'applique: les travaux de bricolage et de jardinage, à l'aide d'outils à moteur, doivent s'effectuer de **8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**. Ils sont **interdits** les dimanches et jours fériés

Aboiements répétitifs de chiens :

Des habitants de différents quartiers se plaignent des aboiements de chiens.

Arrêté préfectoral: Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage ceci de jour comme de nuit.



Déjections Canines

Dans toutes les municipalités, la loi impose de ramasser les crottes de son chien.

C'est une règle de savoir-vivre, un devoir citoyen.

Ramasser, ce n'est pas s'abaisser.

Tous les lieux publics que nous partageons doivent être propres.

N'attendons pas la sanction, qui en cas de non respect de l'interdiction, est passible d'une **amende de 35 euros**.

Si votre chien n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul...



C'est à vous de le faire pour lui et par civisme envers nous tous

Recharge véhicules électriques

Borne de recharge :

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée par le

SDED (Service public Des Energies dans la Drôme) .

Elle est située sur la place des Tilleuls.

Pour plus d'informations sur les conditions d'utilisation: www.sded.org



PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des **PACS** (Pactes Civils de Solidarité) est transféré à l'Officier d'Etat Civil de la Commune de résidence.

Donc, se pacser, c'est facile ! Un contrat type sur internet et un tour à la Mairie.. et le PACS est joué ? Ce PACS vous apporte des avantages fiscaux.



Mais, attention, chaque partenaire du PACS ne devient pas héritier du second partenaire (en cas de décès notamment). Les droits pour les enfants communs sont limités également.

Pour remédier à cela, il est nécessaire de réaliser un testament auprès de votre notaire. Le PACS pourra ensuite être conclu à la Mairie.

N'hésitez pas à contacter votre notaire qui vous conseillera pour protéger votre famille.

Frelon Asiatique

Le **frelon asiatique**, poursuit sa progression sur le territoire **Rhône-alpin**. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS, en partenariat avec la FREDON, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

FREDON 26 : **04 75 55 37 89** / alexandre.gauthier@fredon26.fr



Agenda des évènements et manifestations à venir

Mai 2018

- Vendredi 25 : **Concert** à La Chapelle de Châtenay : chorale des enfants de l'école suivi du tirage de la tombola, avec buvette et petite restauration
- Samedi 26 : **Concert** avec la Chorale de Malissard à 17h à la Chapelle de Châtenay

Juin 2018

- du 9 au 17 : Exposition de l'atelier **d'Arts Plastiques** de l'association **Valloire Loisirs**. Salle de peinture et ancienne bibliothèque, au dessus de la Maison Pour Tous.
Horaires d'ouverture: les samedis et dimanches de 15h à 18h, et sur rendez-vous en dehors de ces plages au 04 75 31 76 83.
Le vernissage aura lieu le vendredi 8 juin à 18h00, suivi de l'audition des élèves de l'atelier guitare de Valloire Loisirs, et d'un concert du groupe **Larsen Park** à 20h.
- Jeudi 14 : Les **Amis Lenselois** organisent leur pique-nique
- Samedi 16 : Les **Fous Berlinois** reviennent. Ils donneront leur spectacle, à la Maison pour Tous, à 20h30
- Samedi 23 : Fête de l'école au Parc : spectacle des enfants de l'école en fin de matinée suivis d'un repas et de jeux l'après midi avec des structures gonflables
- Jeudi 28 : Repas de fin d'année des **Amis Lenselois**
- Samedi 30 : **Si'Lens** et les **Amis Lenselois** organisent la Fête de la Musique avec, à 12h00, une Paëlla Géante à manger sur place ou à emporter (à réserver au **06-73-67-77-91** ou au **04-75-31-84-09**)

Juillet 2018

- Samedi 14 : **Commémoration** à 11h00 au Monument aux Morts suivi du traditionnel apéritif
Fête nationale organisée par les Sapeurs Pompiers avec concours de pétanque, repas, feu d'artifice et bal
- Dimanche 22 : **Kermesse** paroissiale au Parc de Regrimet

Août 2018

- Jeudi 9 : **Challenge** Paul Vial/Henri Plantier. Concours 32 doublettes Toutes divisions par poule
- Dimanche 22 : **Challenge** Marcel Beal. 32 quadrettes semi-nocturne en 3 parties en Loisir

Etat Civil

Félicitations pour ces naissances :

- ❖ **Léa PIRONNEAU**, le 20 décembre 2017, fille de Jérémy PIRONNEAU et Séverine CAILLET
- ❖ **Valentin VACHER**, le 11 janvier 2018, fils de Quentin VACHER et Marine FOTI
- ❖ **Ambre THIZY**, le 6 mars 2018, fille de Julien THIZY et Amélie COSTE
- ❖ **Gabriel BUISSON**, le 15 mars 2018, fils de Gérald BUISSON et Angélique SIMON



Ils nous ont quittés :

- ❖ Le 2 janvier, **Stéphane IMBERTI**, 48 ans
- ❖ Le 4 février, **David FLAGET**, 40 ans
- ❖ Le 27 mars, **Francina VALLARD**, 103 ans
- ❖ Le 3 avril, **Josette GUITTON**, 93 ans
- ❖ Le 23 avril, **Jeannine BERUT**, 93 ans

